Une prof qui dit exactement la même chose que dans son manuel, dois-je continuer de venir en CM?

Par **oiseaux04**, le **03/10/2023** à **05:55**

Bonjour,
je suis en L1, ma professeure de droit constitutionnel en CM nous a conseillé le manuel qu'elle a écrit. Après l'avoir acheté, je me suis rendu compte que c'était exactement son cours, voir plus complet.
Je me demande si je ne devrais pas secher ce cours d'amphi et travailler chez moi sur son manuel.
La prof ne rajoute rien au cours, elle nous dit meme que son cours est à approfondir avec son manuel. Elle va super vite et on se retrouve rapidement avec un cours plein de trous. On tape tous machinalement sans vraiment réfléchir.

Est-ce que je devrais continuer de venir? (en plus c'est mon seul ocurs de la journée)
Je ne fais que de voir des gens qui disent de ne surtout pas secher des cours d'amphi.
Comme je ne suis qu'en debut de l1 je n'ai pas le recul pour savoir ce qui est à faire et ne pas faire.

merci par avance

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/10/2023** à **07:25**

Bonjour

Cela n'est pas très pédagogique, mais malheureusement on ne peut y faire grand chose car les enseignants-chercheurs sont libre dans l'organisation de leur cours.

En tant que chargé de TD cela me fait mal de dire ça, mais, si le CM n'apporte aucune plus-value par rapport au manuel, alors effectivement, autant rester chez vous et potasser le manuel.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés